

DELIB_2026_33_1
Classification 3.5

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **VINGT QUATRE SEPTEMBRE**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2026

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Sébastien MARCHEIX, 2° Adjoint - Véronique BAUDRY - Jean-Paul MONTILLAUD - Fabienne SAUQUET - Yonel REVELLAT - Didier MAZEAU - Géraldine FAVEAU - Hubert LECCHINI, Yoann MARY, Conseillers Municipaux

EXCUSÉS : Marie JAUBERT (pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX)
Nicole DUFOSSÉ - Sandrine GRANDET - Guillaume HOLIER

Secrétaire de séance : Annick SAMSON

OBJET : Vente de terrains communaux à des propriétaires riverains

Madame le Maire expose :

Dans le cadre de l'achat de parcelles riveraines à sa propriété, M. David BOURREAU, propriétaire au Bardou, souhaite acquérir la parcelle cadastrée ZB 73 d'une superficie de 80 m2 (fossé) et la parcelle cadastrée ZB 75 d'une superficie de 100 m² (terre), appartenant à la commune et enclavées dans sa propriété.

Considérant que la vente de ces deux parcelles n'est pas de nature à entraver les besoins de la commune ni ceux des propriétaires riverains, et qu'elle ne porte aucune atteinte à la propriété publique ou privée,

A l'unanimité de ses membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- approuve cette vente pour l'euro symbolique, à charge pour l'acquéreur d'en assumer tous les frais y afférents.
- autorise Madame le Maire à signer l'acte notarié.

Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 29 septembre 2026

La Secrétaire de Séance,

Annick SAMSON



Le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX